



## PROGRAMME DE FORMATION

# F18-CV- Sécurisez la fiscalité de vos opérations d'aménagement

(référence F18-CV)

### Objectifs

---

- Connaître les règles fiscales fondamentales liées à l'opération d'aménagement
- Identifier les principaux points de vigilance
- Appréhender les erreurs les plus courantes et leurs impacts au niveau de l'opération

### Public

---

DAF-RAF et responsables d'opérations

### Prérequis

---

Avoir à gérer une opération d'aménagement

### Méthodes et support

---

La classe virtuelle permet de recréer, à distance, une salle de classe réelle.

Concrètement, chaque participant se connecte à une plateforme en ligne à l'aide d'un lien de connexion qui lui est préalablement transmis. Il rejoint alors, en ligne, le formateur et les autres participants.

Le déroulement de la classe virtuelle alterne présentation théorique et activités pédagogiques interactives (sondages, quiz, mur participatif ...). Chacun a la possibilité d'échanger, de partager et de poser des questions.

Un support de cours dématérialisé sera transmis aux participants.

### Durée

---

0,20 jour(s)  
1:30 heures

### Informations complémentaires

---

**Intervenant :** Consultante fiscaliste – SCET

**Horaires de programmation :** 15h00 à 16h30

**A noter:** Afin de participer pleinement à la session, nous vous conseillons de vous isoler dans un bureau et vous recommandons d'utiliser un ordinateur équipé d'une webcam

[www.scet-formation.fr](http://www.scet-formation.fr)

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12  
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188  
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





**Organisation :**

- Contact : halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation à distance

**Suivi et évaluation :**

- Suivi de l'action (feuille d'émargement)
- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) par un questionnaire en ligne (via prestataire)

**Accessibilité aux personnes handicapées :** SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles.

Pour tout renseignement complémentaire : [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)



## Contenu

---

- La fiscalité des cessions/ acquisitions : les exonérations, les options TVA, la TVA sur marge ou sur prix total
- Les exonérations et engagements des acquéreurs en matière de droits d'enregistrement
- La création de secteurs distincts, les régularisations, LASM
- Sécuriser les taux de TVA applicables
- Sécuriser les aides et subventions
- La fin de l'exonération d'IS